

L'Arrivage

ENFIN!

LA LUMIÈRE AU BOUT DU TUNNEL.

ASSOUPLISSEMENTS PRÉVUS POUR TOUS LES PALIERS

Pour retrouver...
mes activités

Dès le 28 mai	Dès le 11 juin	Dès le 25 juin	Fin août ou plus
 Retrait du couvre-feu  Ouverture des terrasses extérieures des restaurants En palier rouge et orange : 2 adultes avec enfants mineurs de résidences différentes ou les occupants de 1 résidence par table En palier jaune : les occupants de 2 résidences par table  Rassemblements extérieurs permis sur les terrains privés Maximum 8 personnes de résidences différentes ou les occupants de 2 résidences différentes, avec distanciation de 2 mètres  Levée des interdictions de déplacement entre les régions	 Allègement des règles pour les grandes salles intérieures et les stades extérieurs ayant des places fixes assignées d'avance Maximum 2 500 personnes en plusieurs zones indépendantes de 250 personnes (entrées, sorties et toilettes distinctes pour chaque zone; zones intérieures délimitées; surveillance des zones en tout temps; gestion des entrées répartie dans le temps)  Ouverture des terrasses extérieures des bars En palier rouge et orange : 2 adultes de résidences différentes ou les occupants de 1 résidence par table En palier jaune : les occupants de 2 résidences par table  Sports et loisirs supervisés permis à l'extérieur en groupe de 25 personnes En palier rouge et orange : sports sans contacts En palier jaune : sports avec contacts brefs	 Ouverture des camps de jour et de vacances  Activités et événements publics extérieurs permis selon des règles particulières  Allègement des exigences sur le port du masque et la distanciation lors de rassemblements privés pour les personnes vaccinées avec 2 doses  Allègement des règles pour les stades extérieurs ayant des places fixes assignées d'avance Maximum 2 500 personnes	Allègements progressifs selon la situation épidémiologique et la couverture vaccinale si 75 % des 12 ans et plus ont reçu une deuxième dose Assouplissements dans les milieux de garde et au préscolaire Retour vers une organisation normale au primaire et au secondaire Retour en présentiel à l'enseignement supérieur Reprise progressive du travail en présentiel Allègements additionnels pour les rassemblements, les sports et les loisirs Augmentation des limites de personnes pour les salles intérieures et les événements extérieurs Fin des paliers de couleurs

COUVERTURE VACCINALE

1^{re} dose : 70 %

Première dose administrée et rendez-vous pris

2^e dose : 9 %

Deuxième dose administrée et rendez-vous pris jusqu'au 24 juin 2021

75 %

des 12 ans et plus qui ont reçu une première dose

75 %

des 12 ans et plus qui ont reçu une deuxième dose

Votre gouvernement

Québec

SOYEZ DE NOTRE PROCHAINE ÉDITION

Faites-nous part de vos informations pour les résidents saisonniers.
Notre édition de juillet-août leur est particulièrement destinée.
Associations, commanditaires, riverains, l'invitation vous est lancée!

UNE ANNÉE DE REVIREMENTS

LINDA ROY, COORDONNATRICE

Le Comité de promotion industrielle d'Adstock a tenu son assemblée générale le 11 mai dernier. Pendant la dernière année, le comité n'est pas resté inactif, il a travaillé sur des différents projets prometteurs, en voici les grandes lignes.

DU CÔTÉ DES ACTIVITÉS

- Suite à l'annonce de la Municipalité de fermer le collège où sont situés nos bureaux ainsi que la pharmacie, il fallait trouver une solution pour nous relocaliser. Nous avons donc travaillé sur un projet de construction qui pouvait abriter la pharmacie, le bureau du CPI, un local pour les organismes ainsi qu'un local pour une petite entreprise. Ce projet s'avérait très prometteur, nous étions rendus à l'étape d'obtenir le financement avec Investissement Québec et Desjardins.
- Cependant, nous avons dû mettre ce projet en attente car l'occasion d'acheter l'ancien bar Sergiri s'est présentée. Cela nous permettait d'avoir des locaux à court terme au lieu d'une construction neuve. Nous avons commencé à établir des plans de rénovation et pensions y travailler pendant l'hiver pour que ce local commercial puisse ouvrir ses portes à l'été 2021.
- En décembre, une rencontre avec les promoteurs de l'Agora, qui se sont montrés intéressés à acheter l'ancien bar, a encore une fois mis notre projet sur pause. Nous sommes en négociations présentement sur la revente de cet immeuble.
- La vente du motel #8 s'est faite en avril après cinq années d'occupation par les locataires Bercomac.

AU NIVEAU DES SUBVENTIONS

Nous avons accordé un remboursement de taxes à la Menuiserie St-Méthode ainsi qu'une contribution financière à Fruitoméd qui participe à un projet de recherche sur l'Alzheimer, projet qui a été retardé d'un an en raison de la pandémie. Une demande d'aide financière a été accordée à la TV communautaire avec l'argent qui restait à la fermeture du café Internet.

AU NIVEAU DES PROJETS

Nous avons eu quelques demandes concernant le cannabis, une vitrine technologique et une nouvelle entreprise d'assemblage. Une recherche de partenariat ou d'investissement provenant des promoteurs de l'usine de cannabis récréatif à St-Daniel. Une demande d'Optimoule qui se cherchait un local pour des fournitures médicales.

Ce qui retient l'attention du CPI au cours de l'année : la relocalisation du bureau du CPI et de la pharmacie; le projet de locaux commerciaux sur la rue Principale; la poursuite du projet de construction d'un incubateur industriel; le programme d'achat local avec la Municipalité d'Adstock et le Domaine Escapad; la planification stratégique du parc industriel; la demande de joindre la Chambre de commerce de Thetford; le suivi de divers projets dont la vitrine technologique et la recherche de nouveaux investisseurs; l'embellissement du parc industriel et un affichage adéquat affichant nos commerces et industries.

Ainsi les membres qui formeront le conseil d'administration 2021-2022 sont : M. Serge Nadeau, président, M. Michel Rhéaume, vice-président; M. Serge Bolduc, secrétaire-trésorier, MM. Marc Drolet et Yves Gamache, administrateurs ainsi que M. Benoît Faucher, administrateur pour les projets spéciaux. Nous avons encore un poste vacant d'administrateur et nous serions heureux de le combler. Venez nous rencontrer et nous vous informerons des critères d'admissibilité. Info : 418 422-4031

En terminant, le CPI a connu une année de revirements au niveau de ses projets qui connaîtront leur aboutissement sous peu. Nous poursuivons également notre mission d'attirer de nouvelles entreprises et commerces ainsi qu'à la création de nouveaux emplois. Félicitations aux administrateurs qui donnent de leur temps et leur expertise au développement économique de notre municipalité.



Comité de promotion industrielle d'Adstock inc.



L'ARRIVAGE

73, RUE PRINCIPALE OUEST
ADSTOCK G0N 1S0
TÉL. : 418 422-2272
lisonturcotte55@gmail.com

MEMBRES:
JESSIE JACQUES
FRANCINE MARCOUX
LINDA ROY
LISE TURCOTTE

RÉDACTEUR EN CHEF :
RICHARD SAMSON

GRAPHISME ET IMPRESSION:
IMPRIMERIE GINGRAS

PUBLICITÉ:
BERNADETTE LAMBERT
418 338-2531

NOTES AUX LECTEURS:
DANS LE SEUL BUT D'ALLÉGER
LA LECTURE DE NOS TEXTES,
L'EMPLOI DU MASCULIN COMPREND
ÉGALEMENT LE FÉMININ.

L'AUTEUR D'UN ARTICLE ASSUME
L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ
DE SES ÉCRITS.

**ABONNEMENT
EXTÉRIEUR
PAR LA POSTE : 20 \$**




**Culture
et Communications
Québec**

CONCOURS DE PHOTOS POUR LES AGRICULTEURS

Agriculteurs de la MRC des Appalaches, vous êtes amateurs de photographie? Partagez-nous des images de votre quotidien en participant au concours ayant pour thème « J'AVANCE VERS LA CROISÉE ». Le concours est en vigueur du 1^{er} juin 2021 au 31 août 2021.



Les catégories sont les suivantes : activité agricole, grand espace, flore et faune sauvage, lumière et ambiance. Chaque participant peut soumettre au maximum 2 photos par catégorie pour un total de 8 images.

Les photos seront évaluées par un jury sélectionné parmi les membres de La Croisée et par Monsieur Armand Vaillancourt, artiste peintre et sculpteur né à Thetford Mines (secteur Black Lake).

À GAGNER :

M. Alain Faucher, journaliste et porte-parole de La Croisée, chez vous pour échanger sur votre réalité.

Pour participer au concours, vous devez visiter notre site Internet : www.la-croisee.info, lire les règlements, remplir le formulaire et joindre votre(s) photo(s) numérique(s) avant 23h59 heure de l'Est, le 31 août 2021.

Par ce concours, La Croisée désire se faire connaître dans les milieux agricoles et aller à la rencontre des besoins pour y répondre. La Croisée a pour mission de regrouper les membres de l'entourage d'une personne qui présente des manifestations cliniques reliées à un trouble majeur de santé mentale, de leur offrir une gamme de services de soutien, et ce, afin de leur permettre d'actualiser leur potentiel. Depuis deux ans, La Croisée redouble d'efforts afin de rejoindre les agricultrices et les agriculteurs pour leur offrir les services auxquels elles et ils ont droit.

UN BEAU GESTE POUR LA TERRE

Depuis maintenant six ans, nous nettoyons les fossés sur un kilomètre et demi environ dans le grand rang à Saint-Méthode. Malheureusement, nous ramassons deux gros sacs de poubelle plus d'autres gros déchets, et ce, à chaque année.

Il est important de sensibiliser les jeunes aux impacts négatifs de la pollution et à ce qu'ils peuvent faire pour y remédier. Un petit geste fait par plusieurs personnes est une avancée vers une terre en santé.

Sur la photo on peut voir Jeanne Turcotte, Brythanie Turcotte, Megan Turcotte, Jayden Turcotte et Rosaly Turcotte.



FAIRE SOURIRE

GINETTE FORTIN, RESPONSABLE DE LA PASTORALE

En prenant une marche dans un sentier pédestre de Longueuil, ma fille a trouvé une roche colorée, à l'endos de celle-ci était apposé ce petit message...!

« Bonjour, vous pouvez me garder, me relocaliser ou me remplacer par une de vos créations : SVP Publiez une photo de moi en disant où vous m'avez trouvée sur la page FACEBOOK **arochemoiunsourire** »

Je crois que nous pourrions nous aussi faire cette activité dans notre belle Municipalité d'Adstock et déposer une roche dans les sentiers susceptibles d'être visités cet été et pourquoi pas là où nous irons en voyage. Le seul but est de semer de la JOIE et du BONHEUR gratuitement. Vous pourriez même y inscrire votre nom et le nom de votre village afin de voir jusqu'où votre roche peut se rendre.

Matériel requis : roches de toutes formes, peinture acrylique, marqueurs Sharpie à peinture à l'huile (pointes fines), pinceaux moyens et fins, Mod podge (afin d'imperméabiliser et sceller le tout), petit billet à coller à l'endos, autocollants, colle etc... Et plein d'imagination et de créativité.

Je joins le lien de la page Facebook **arochemoiunsourire** et une photo de notre première activité.

Joyeuse et bonne activité. Pour info : 418 333-1364



À propos avec Pascal Binet, maire

À PROPOS DE L'ÉTÉ QUI S'EN VIENT !

Nous sommes plusieurs, tant de l'équipe municipale que du côté des comités, associations et bénévoles, à ne pas ménager les efforts pour mettre «belle» notre Municipalité pour l'été qui approche à grands pas. Le printemps a été hâtif et la période de dégel n'a jamais été aussi tôt que cette année. Cela a permis de devancer plusieurs travaux.

Il faut le souligner, les initiatives et les projets proviennent de tous les secteurs de la Municipalité et touchent tous les domaines : **embellissement** (qui inclut par exemple la réfection du Calvaire du cimetière Saint-Méthode, la plantation de fleurs dans les noyaux villageois et d'arbres dans plusieurs secteurs), **environnement** (avec les nombreux projets des associations riveraines), **urbanisme** (avec des projets d'amélioration comme les places publiques, l'aménagement de trottoirs et de sentiers), **réseau routier** (beaucoup de chantiers qui dérangent les habitudes des usagers, mais qui feront le plus grand bien). Nous remercions d'ailleurs nos citoyens de leur compréhension. Saluons au passage les idées que certains nous ont communiqué et leur apport à améliorer les choses.

Tel que promis le mois dernier, voici un aperçu des **principaux chantiers** qui ont été planifiés et mis en œuvre par notre équipe d'ingénierie et des travaux publics. La très grande majorité d'entre eux se font grâce à des subventions que la Municipalité a obtenues au cours des mois précédents (plus de trois millions de dollars).

Petit rappel, cette liste a pour objectif d'informer des principaux projets prévus d'ici la fin de l'automne. Elle n'inclut pas les requêtes (qui sont des demandes particulières de citoyen qui sont enregistrées maintenant dans notre système de rappel et qui touchent une partie de chemin ou des demandes des associations pour leur chemin). Ces requêtes seront traitées en plus de la liste ci-dessous selon l'urgence, la température et le temps disponible de l'équipe de voirie. De plus, cette liste n'inclut pas l'entretien régulier comme le nivelage des chemins et l'abat-poussière, la vidange des trappes à sédiments, le scellement des fissures, le marquage des chaussées et certaines réparations de pavage qui sont réservés dans le budget régulier. Par conséquent, il faut comprendre que ce n'est pas parce que votre chemin ne figure pas dans cette liste qu'il faut conclure qu'il n'y aura pas de travaux.

Pour vous aider à suivre l'évolution des chantiers, nous transmettons l'information de manière régulière par la ligne info-travaux (appel préenregistré au 418 422-2135, poste 5 ou sur la page Facebook de la Municipalité avec une carte identifiant les ralentissements ou détours affectant la circulation. Encore une fois, l'équipe municipale vous remercie de votre collaboration et de votre indulgence.

Sur tout le territoire de la Municipalité

- Révision des règlements d'urbanisme
- Consolidation des services de proximité

Rendez-vous municipal

- Conversion de l'éclairage au LED et installation de nouvelles lumières de rue
- Programme de reboisement social (plantation d'arbres dans certains terrains et parcs de la Municipalité)

Secteur Saint-Méthode

- Programme AIRRL/RIRL (remplacement de ponceaux, rechargement de gravier, pavage) : route du 14^e rang (0,8 km), 14^e rang (0,8 km), 10^e rang (3,3 km), 9^e rang (1,2 km), route Bélonie (2,8 km)
- Programme PRIMADA : réaménagement des rues Sheink et Principale, aménagement de la place publique (à côté de l'épicerie)
- Travaux entourant la gestion des eaux pluviales et du réseau d'aqueduc : amélioration du drainage sur la rue Patrice, nettoyage des crépines des puits d'alimentation en eau potable, projet pilote pour les maisons de la rue Notre-Dame qui subissent un refoulement des égouts, campagne de sensibilisation pour déconnecter des puits sards des drains et gouttières et installation d'un système d'alerte automatisé pour les déversements
- Préparation des prochains projets : dépôt d'une aide financière pour réfection de la rue Réjean et aménagement d'un bassin de rétention, dépôt d'une aide financière PAVL pour travaux (rang 14, rang 10), aménagement de sentiers de raquettes, jeux d'eau et nouveaux modules de jeux, étude sur la capacité des étangs aérés, étude pour le réaménagement du boulevard Tardif, dépôt d'une demande PRIMADA pour la rue du Parc (corridor de sécurité), travaux correctifs du chemin du parc de cervidés mi-toyen à la quincaillerie, ...

Secteur Saint-Daniel

- Programme AIRRL/RIRL (pavage) : route du lac St-François et rue Chouinard sud (0,4 km)
- Suivi du projet du Domaine Escapad : prolongement du rang 6 et réfection du rang 6 existant, suivi technique avec les promoteurs pour l'usine de traitement d'eau potable et des eaux usées, nouveau chalet d'accueil, ...
- Acquisition d'emprises pour élargissement du rang 3
- Poursuite des démarches avec le MTQ pour la réfection du pluvial Saint-Daniel
- Cession de l'église Saint-Antoine-Daniel à la Municipalité à des fins communautaires
- Préparation des prochains projets : conception et devis technique pour l'élargissement du rang 3, planification de la réfection du pluvial Saint-Daniel avec le MTQ, ...

Secteur Sacré-Cœur-de-Marie

- Programme AIRRL/RIRL (remplacement de ponceaux, rechargement de gravier, pavage) : chemin Sacré-Cœur Est (1,2 km), Chemin Sacré-Cœur Ouest (3,4 km), Grande-Ligne (0,6 km), route du Lac du Huit (0,3 km)
- Terminaison du projet de déphosphatation des étangs aérés
- Aménagement d'une place publique et d'une forêt nourricière à côté du Centre intergénérationnel
- Construction d'une nouvelle rue (entrée du Centre de

transformation agroalimentaire)

- Préparation des prochains projets : dépôt d'une aide financière PAVL (rang de la Chapelle), aménagement d'un corridor de sécurité au centre du village (programme PRIMADA), agrandissement du périmètre urbain (demande CPTAQ), ...

Secteur riverain

- Travaux autour des lacs (drainage, remplacement de ponceau, fossés, pavage et réparation) : chemin du Lac Bolduc (1^{ère} partie), rues des Sapins, des Lys, des Tulipes, Beaumont et Beausite, des Plaines, chemin J.-E.-Fortin, rue Bocage
- Démarche de municipalisation la rue des Orchidées
- Appui aux projets environnementaux : éradication du myriophylle à épi au lac du Huit, réfection du barrage au lac Jolicoeur, revitalisation du lac Jolicoeur (ramassage), étude du niveau du lac Bolduc, éradication de la renouée japonaise au Grand lac St-François, arrachage du roseau commun au lac à la Truite, échantillonnage de l'eau et inventaire des plantes aquatiques au lac à la Truite
- Préparation des prochains projets : réfection du barrage du lac du Huit (rencontre des intervenants pour le type d'ouvrage et dépôt d'une demande d'aide financière), coopération municipale autour du Grand lac St-François (harmonisation réglementaire et des pratiques), aménagement d'un écocentre vert (rang des Campagnards), réfection du chemin du lac Bolduc (dépôt d'une demande d'aide financière – programme PAVL), rang de la Chapelle (contrôle des sédiments), rue des Écureuils (dépôt d'une aide financière pour prolongement d'une conduite ou réfection et pavage), soutien à l'association au projet de réfection du canal de déviation au lac à la Truite, aide conseil pour préparation de travaux sur les rues des Hirondelles et des Alouettes, intégration des nouveaux riverains (suite à l'annexion), projet de municipalisation de la rue des Plaines, ...

Enfin, nous savons que tous aimeraient que son chemin soit amélioré en premier et le plus vite possible. Le territoire est grand, nous possédons un réseau routier de plus de 200 km. Il faut le comprendre, comparativement à d'autres municipalités, c'est le double et souvent le triple d'un réseau routier moyen. Nous nous rendons bien compte qu'il y a eu beaucoup de retard dans l'entretien des fossés et le rechargement

des chemins. Depuis les vingt dernières années, nous n'en avons pas assez fait ou encore trop peu. Et c'est sans compter qu'il y a près de dix ans, nous avons pris en charge l'entretien des chemins privés avec le même nombre d'effectifs à la voirie. Ça ne prend pas un grand cours de mathématique pour comprendre qu'en ajoutant des kilomètres de chemin dans un état où la structure est souvent à refaire et avec la même équipe, la tâche est plus que titanesque. C'est très perceptible, nous essayons plusieurs critiques à ce sujet. Nous ne pouvons pas changer le passé, mais nous travaillons le présent et planifions le futur.

Nous savons que les gens veulent et ont droit à des améliorations dans leur chemin, c'est impossible de tout faire en même temps et rattraper ce qui n'a pas été fait. La bonne nouvelle dans tout cela, c'est que nous reprendrons le dessus et préparons un plan triennal et quinquennal afin de pouvoir faire le tour de la Municipalité. Vous serez informés de cette démarche de planification. Elle est commencée et se poursuivra cet automne.

Nous avons misé, ces dernières années, sur une équipe d'ingénierie pour préparer nos devis à l'interne et aller chercher les subventions. Même si certains dénoncent cette avenue, c'est la meilleure décision que le conseil a prise et elle est gagnante tant sur le plan financier que sur le développement de notre municipalité. Les services d'ingénierie de la région sont soit fermés ou relocalisés dans les grands centres ou soit en pénurie de main-d'œuvre. Les coûts pour faire appel à l'externe sont exorbitants et les délais se qualifient presque en nombre d'années. Ce n'est donc pas pour rien que les municipalités font de plus en plus appel à nos services. Nous ne pouvons pas répondre à toutes leurs demandes, c'est un problème, car on en a besoin aussi pour chez nous. Pour votre bénéfice, nous ferons cet automne le bilan de cette coopération intermunicipale en partage de services en génie civil.

Maintenant, nous nous souhaitons le meilleur pour les mois qui viennent. Vous avez été très collaborateurs et patients. Vivement un été «déconfiné» afin que nous puissions commencer à nous voir et à échanger. Le mois prochain, je vous ferai, comme l'exige le Code municipal, un rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

Votre maire,

Pascal Binet

	<table><tr><td>Entretien paysager</td></tr><tr><td>Centre jardin</td></tr><tr><td>Centre pierres et pavés</td></tr><tr><td>Aménagement paysager (Conception & réalisation)</td></tr><tr><td>info@pyrus.ca www.pyrus.ca Tél. Lambton: 418 486-7587 Tél. Thetford Mines: 418 335-6000 182, rang Saint-Michel Lambton (Québec) G0M 1H0</td></tr></table>	Entretien paysager	Centre jardin	Centre pierres et pavés	Aménagement paysager (Conception & réalisation)	info@pyrus.ca www.pyrus.ca Tél. Lambton: 418 486-7587 Tél. Thetford Mines: 418 335-6000 182, rang Saint-Michel Lambton (Québec) G0M 1H0
Entretien paysager						
Centre jardin						
Centre pierres et pavés						
Aménagement paysager (Conception & réalisation)						
info@pyrus.ca www.pyrus.ca Tél. Lambton: 418 486-7587 Tél. Thetford Mines: 418 335-6000 182, rang Saint-Michel Lambton (Québec) G0M 1H0						



IMPORTANT

En raison des mesures en lien avec la COVID-19, il est possible que les activités annoncées soient reportées, modifiées, voir même, annulées. Le suivi sera fait sur la page Facebook des loisirs.

VIVE LE QUÉBEC TISSÉ SERRÉ!

Contre tout attente, il y aura bel et bien une Fête nationale cette année à Adstock. La Municipalité d'Adstock, en étroite collaboration avec un comité de bénévoles, organisera la Fête nationale sous une autre formule que celle déjà vécue, dans l'optique de respecter les contraintes et règles en vigueur tout en offrant à ses citoyens l'occasion de fêter notre belle province en toute sécurité. Plus de détails sont à venir sur nos pages Facebook ainsi que sur le site Internet de la Municipalité.

Québec



INSCRIPTIONS TERRAINS DE JEUX



Les inscriptions se poursuivent pour les terrains de jeux d'Adstock jusqu'au vendredi **18 juin 2021**. Faites-vite, il ne reste que quelques places.

Pour vous inscrire, consultez l'onglet Programmation et inscription dans la section Loisirs, culture et vie communautaire sur le www.adstock.ca afin de vous rediriger vers la plateforme Amilia où vous pourrez procéder à l'inscription de vos enfants. Nous vous souhaitons un bel été à tous!

SOIRÉE MUSICALE SUR LES PERRONS D'ÉGLISE

Compte tenu des nouvelles annonces du Gouvernement du Québec, la première soirée musicale sur les perrons d'église aura lieu le 1^{er} juillet 2021 dès 18h30 dans le secteur de St-Méthode. Nous recevrons le duo Steven & Steveen qui sera de la partie pour vous donner tout un spectacle. En plus, le spectacle est offert gratuitement. Apportez seulement vos chaises. Un service de bar sera présent sur place. Passez le mot à vos familles, voisins et amis. On vous attend en grand nombre!



On vous attend en grand nombre!

Voici l'horaire des autres soirées musicales :

- Jeudi 8 juillet 2021** au Centre des loisirs de Ste-Anne-du-Lac avec le Duo Last Call
- Jeudi 12 août 2021** à l'église de St-Daniel avec Gab Beauséjour
- Jeudi 2 septembre 2021** à l'église de Sacré-Cœur-de-Marie avec Al Boss

LES VENDR'EAUDIS MUSICAUX – ÉTÉ 2021

Youpi, les Vendr'EAUDis musicaux seront de retour sur les lacs d'Adstock. Les dates et lacs restent à confirmer. Ce sera donc l'occasion pour les riverains de sortir leurs embarcations afin d'assister au show qui se déroulera sur leur lac. Restez à l'affût des pages Facebook et du site Internet de la Municipalité afin de connaître les informations exactes des Vendr'EAUDis musicaux d'Adstock qui vibreront au son de la musique festive. Dans l'édition de juillet 2021 de l'Arrivage, nous confirmerons les dates, l'heure et les lacs qui recevront des spectacles.



PROGRAMMATION DES LOISIRS - ÉTÉ 2021

Voici un bref aperçu des activités proposées cet été :

Pour consulter la programmation complète et pour vous inscrire, rendez-vous sur le site Internet de la Municipalité, section Loisirs, culture et vie communautaire dans l'onglet Programmation et inscription. Vous avez des questions? Contactez le Service des loisirs! Il est important de noter que le début des activités peut varier en fonction des prochaines mesures sanitaires instaurées par le gouvernement du Québec.

Activités pour enfants	
Balle donnée	Lundi ou mardi soir
Soccer	Mercredi soir
Terrain de jeux	Inscriptions via Amilia
Activités pour adultes	
Balle donnée	Jeudi soir
Cardio Plein-Air au mont Adstock	Mercredi soir
Activités pour tous	
Cours de tennis	Contactez le Tennis du 8 418-814-0378
Pickleball	Contactez le Service des loisirs 418-422-2135 poste 6
Club de marche	Lundi soir
Initiation au Spikeball	Samedi 12 juin 2021

DEMI-JOURNÉE D'INITIATION AU SPIKEBALL

Une demi-journée d'initiation au Spikeball aura lieu le **samedi 12 juin 2021 de 13h00 à 16h00** au terrain de baseball d'Adstock dans le secteur St-Méthode. C'est l'occasion rêvée pour tous les citoyens d'Adstock de venir jouer ou de s'initier à ce sport qui gagne à être connu. Petits et grands, c'est un rendez-vous pour tous. **Coût : 5 \$** Inscriptions en ligne via la plateforme Amilia.



La vaccination nous rapproche de ce moment.

Suivez la séquence de vaccination prévue dans votre région et prenez votre rendez-vous en ligne à

[Québec.ca/vaccinCOVID](https://quebec.ca/vaccinCOVID)

AVIS À NOTRE CLIENTÈLE

APPORTEZ VOS SACS !

Depuis le 5 mai dernier, l'épicerie BONICHOIX s'implique pour la protection de l'environnement et a retiré les sacs de plastique. Il est donc important, comme client, d'apporter vos sacs réutilisables ou de vous en procurer à l'épicerie au coût de 0.99 \$. Un petit geste qui sera très bénéfique pour les générations à venir ! Nous avons encore des sacs en papier au coût de 0.15 \$ chaque.

POSTE POUR LES ÉTUDIANTS OU POUR TOUTES PERSONNES INTÉRESSÉES

Tu as le goût de concilier travail et études comme étudiant, on a un travail pour toi à l'année. Formation sur place, horaire en fonction de tes disponibilités, le soir et les fins de semaine durant l'année scolaire et aussi le jour durant la saison estivale.

Tu es en pré-retraite ou à la retraite, tu as quelques heures de disponible, tu as le goût de socialiser avec les gens, on peut te former sur place et s'adapter à tes disponibilités. Contacte-nous !

Nous engageons, commis à la boucherie, commis à la pizza, commis d'épicerie, caissier ou caissière.

Appelez au 418 422-2328 et demandez Chantal Fortin, ou venez la rencontrer sur place.

ACTIVITÉ SPÉCIALE



Le 7 mai dernier, l'entreprise Queue de Castor s'est installée dans le stationnement de l'épicerie afin d'offrir à la population son produit unique et très populaire. En collaboration avec la Coopérative de St-Méthode, l'entreprise a remis une contribution au Comité d'Embellissement de St-Méthode pour un montant de 275 \$. Merci à toute la population qui a participé à cette activité.

Un gros merci à la Coopérative ! Le comité d'embellissement remercie la COOP pour ce beau geste. Voilà l'importance d'encourager l'achat local.

Nous sommes toujours à la recherche d'une personne pour le poste de responsable de l'épicerie.

Tu as le goût de relever de nouveaux défis, tu aimes les gens, tu aimes travailler en équipe, la Coopérative va te former afin de t'offrir un emploi permanent. Possibilité de flexibilité dans

tes horaires, plusieurs avantages sociaux. Tu aimes le monde de la coopération, car la Coopérative c'est 412 membres et un conseil d'administration composé de 5 personnes. Ce travail n'est surtout pas routinier, tu vas apprécier le fait d'avoir à accomplir différentes tâches, à planifier des événements et promouvoir des produits et ce, avec l'aide de tes collègues de travail.

Tu as déjà de l'expérience dans ce domaine, tant mieux, alors on te veut dans notre équipe !

Envoie ton CV à : coopstmethode@tlb.sympatico.ca

Appelle au 418 422-2331 poste 222 afin de discuter avec Chantal Cloutier de l'offre d'emploi !

COMITÉ D'EMBELLEMENT



Le comité d'embellissement de Saint-Méthode, des bénévoles passionnés qui contribuent à mettre en valeur ce secteur de la Municipalité d'Adstock.

Leur travail constant permet de mettre un peu de couleur dans nos rues par leurs arrangements floraux. Les membres voudraient, pour cet été, passer de 19 à 34 jardinières. Mais ils ont besoin de vous par vos dons afin de continuer leurs belles réalisations.

Si vous désirez participer afin que le secteur de Saint-Méthode soit tout en beauté durant la période estivale, vous pouvez faire parvenir votre contribution de deux façons :

- **En personne**
 - Chez Françoise et Fernand Roy au 22, rue Principale dans la boîte aux lettres (à côté de la Boulangerie)
- **Par Interac**
 - Courriel : kalydan@tlb.sympatico.ca | Question : jardinière | Mot de passe : fleurs

Le comité d'embellissement de Saint-Méthode vous remercie de votre habituelle collaboration, de votre générosité et vous encourage aussi à continuer d'embellir vos propriétés.

Leader mondial en fondations vissées

techno P IEUX

APPROUVÉ

418 333-4218

TECHNOPIEUX.COM

ESPACE MUNI

APPEL DE PROJETS

Grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre de la Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS) et considérant le contexte d'urgence actuel dû à la pandémie et à ses conséquences sur la santé des personnes âgées, Espace MUNI invite l'ensemble des municipalités, en partenariat avec un organisme à but non lucratif du milieu, à présenter des initiatives visant l'adoption ou le maintien de saines habitudes de vie chez les personnes âgées.

Pour connaître les objectifs de l'appel de projets et le financement disponible, veuillez vous rendre sur notre site Web au <https://espacemuni.org/appele-de-projets-de-soutien-financier-aux-municipalites/>.

PROCÉDURE POUR SOUMETTRE UN PROJET:

Pour déposer un projet, nous vous invitons à suivre les directives présentées dans le Guide du demandeur et à remplir le formulaire de demande de financement disponible sur le site Web d'Espace MUNI au <https://www.espacemuni.org>. Faites parvenir votre demande par courriel ainsi que tous les documents requis à projets@espacemuni.org.

Date limite pour soumettre un projet :

18 juin 2021 à 17h00.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021

VOTER, C'EST LE DROIT DE TOUS!

Bien que votre résidence principale ne soit pas située à l'intérieur de la Municipalité d'Adstock, il sera tout de même possible de pouvoir voter, si vous êtes depuis le 1^{er} septembre 2020 :

- propriétaire d'un immeuble à logements;
- copropriétaire d'un chalet ou d'une résidence secondaire;
- locataire d'un local commercial.

Afin d'exercer votre droit de vote, vous devez transmettre une demande d'inscription à la liste électorale municipale puisque les listes électorales sont faites en fonction des adresses de résidence des personnes physiques qui apparaissent dans le système gouvernemental de la Régie de l'assurance maladie du Québec. Donc comme votre adresse de résidence est à

l'extérieur de la Municipalité d'Adstock, il est impossible d'être informé que vous possédez une autre propriété ou entreprise sur notre territoire. Vous devez donc faire une demande afin d'être ajouté à la liste électorale en vue de l'élection du 7 novembre prochain. Par contre, si cette demande a déjà été faite pour une élection antérieure, il ne vous est pas nécessaire de recommencer, car cette procuration ou demande de vote par correspondance demeure valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée ou que vous n'êtes plus propriétaire. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription, une procuration ou une demande de vote par correspondance existante, veuillez communiquer avec la présidente, Mme Julie Lemelin, à la Municipalité :

35, rue Principale Ouest, Adstock (Québec), G0N 1S0
418 422-2135 poste 22 / dg@adstock.ca

Le formulaire à remplir varie selon la personne qui fait la demande :

- la ou le propriétaire unique d'un immeuble ou l'occupant unique d'un établissement d'entreprise doit remplir le formulaire SMRC-9.2;
- les copropriétaires d'un immeuble ou les cooccupants d'un établissement d'entreprise doivent désigner une seule personne, parmi eux, qui sera inscrite sur la liste. Pour se faire, ils doivent remplir le formulaire SMRC-9.1.

D'ailleurs, ce formulaire vous a été envoyé dans le même envoi que votre compte de taxes municipales cette année, mais il est aussi possible de le retrouver sur le site Internet de la Municipalité dans l'onglet « Vie municipale » sur la rubrique « Élections municipales 2021 ». La Municipalité vous permet également de voter par correspondance. Pour ce faire, vous devez remplir la section Demande de vote par correspondance au verso ou au bas du même formulaire. Votre formulaire rempli doit être transmis au 35, rue Principale Ouest, Adstock (Québec), G0N 1S0

Pour que votre demande soit valide pour les élections municipales de 2021, la Municipalité doit la recevoir au plus tard le dernier jour fixé pour présenter une demande de modification devant la commission de révision. Mme Lemelin, présidente d'élection, précisera cette date au cours des prochains mois.

Prenez note que pour voter, vous devez avoir 18 ans ou plus le 7 novembre 2021 et être un citoyen canadien depuis le 1^{er} septembre 2021. Vous ne devez pas être sous curatelle ni être privé de vos droits électoraux à cette date.

Près du monde

Le 7 juin 2021 sera bénéfique pour tous !

Distribution de 2 138 385 \$ en ristournes !

Desjardins
Caisse de la Région de Thetford

**Même vacciné,
on doit se protéger.**



Continuons d'appliquer les mesures sanitaires
pour se protéger et protéger les autres.

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

BIBLIOTHÈQUE JEAN-GUY-MAROIS

SAVIEZ-VOUS qu'il n'en coûte rien pour être membre de la bibliothèque municipale d'Adstock? En effet, que vous soyez de St-Méthode, de Sacré-Cœur-de-Marie, de St-Daniel ou du secteur des lacs, toutes les personnes qui résident sur le territoire d'Adstock peuvent venir à la bibliothèque, s'inscrire et se choisir un bon livre...

Mercredi soir : 18h30 à 19h30
Jeudi après-midi : 14h00 à 15h00
Téléphone : 418 422-2131
Courriel : bibliojgmarois@gmail.com



LES CENDRES DE L'INNOCENCE, tome 1, Le retour en ville (série) – Lise Bergeron

L'auteure nous présente le premier tome d'une saga bouleversante, dans laquelle s'entremêlent la force et la fragilité des relations familiales, parfois tumultueuses et déchirantes.

Hochelaga, 1927. À la suite de la perte tragique de son épouse, Jérémie retourne s'installer à Montréal. Là, il renoue avec sa sœur, Noémie, espérant tisser des liens familiaux serrés et donner un peu de stabilité à ses filles. Or, il apprend que sa sœur travaille comme tenancière dans une maison close.

CÉLIBATAIRE CHERCHE ANIMAL DE COMPAGNIE (roman) – Marie-Krystel Gendron

Après **Confidences d'une coiffeuse** et **Un été à l'auberge**, l'auteure nous offre une nouvelle histoire caressante, laquelle comblera les romantiques... tout comme les amoureux des animaux de compagnie !

Vétérinaire passionnée, Amélia dirige un refuge, où elle soigne « ses petites bêtes » sans compter ses heures. La vie de la pétillante célibataire prend un virage romantique quand un bel inconnu se présente au refuge pour trouver le parfait complice à quatre pattes. Si au moins le gentil toutou qu'elle lui a confié pouvait révéler le secret de son maître...

FLOTS (suspense) – Patrick Senécal

Passionné par toutes les formes artistiques mettant en œuvre le suspense, le fantastique et la terreur, Patrick Senécal a publié, depuis vingt-cinq ans, une quinzaine de romans dans lesquels tension et émotions fortes sont toujours à l'honneur.

« Je m'appelle Florence et j'ai huit ans. J'ai commencé un journal intime. Des fois, papa et maman se chicanent fort parce qu'ils parlent de moi. Papa dit que je suis bizarre, maman n'est pas d'accord, elle traite papa de panaro, ou un mot comme ça. J'écris des choses dans mon journal que je me ferais chicaner si on savait que je les ai faites »

CAPSULE SANTÉ 8 CONSEILS UTILES POUR ÉVITER LES COUPS DE CHALEUR

Avec l'été qui arrive surgissent mille et une idées d'activités extérieures, mais n'oubliez pas que la chaleur peut aussi avoir des conséquences fâcheuses. Suivez nos conseils pour éviter les coups de chaleur et profiter de l'été sans tracas!

1. Limitez votre exposition à la chaleur et au soleil.

Lors des grosses chaleurs, fuyez le soleil pendant les heures les plus chaudes de la journée, soit entre 11 h et 17 h. Cherchez les endroits frais ou climatisés comme les centres d'achats, les cinémas, ou encore les parcs ombragés.

2. Hydratez-vous.

Buvez environ deux litres de liquide par jour. Optez pour de l'eau ou des jus de fruits et évitez l'alcool et les breuvages contenant de la caféine, car ceux-ci augmentent les risques de déshydratation.

3. Adaptez votre tenue.

Portez des vêtements clairs, amples et faits de matières légères (lin, coton, etc.) qui permettent la circulation de l'air. Aussi, n'oubliez jamais de protéger votre tête du soleil en portant un chapeau ou une casquette.

4. Gardez la fraîcheur dans votre logement.

Ouvrez grandes vos fenêtres durant la nuit pour faire entrer la fraîcheur et prenez soin de fermer les rideaux le jour afin de la conserver. Utilisez un ventilateur pour faire circuler l'air et, si vous le pouvez, faites fonctionner l'air conditionné.

5. Ménagez vos efforts.

Évitez de vous entraîner ou de faire de l'exercice physique intense lorsque la température est élevée. Limitez également tous les efforts physiques durant les heures les plus chaudes de la journée (déménagement, réaménagement de votre cour, etc.). Si vous ne pouvez l'éviter, buvez beaucoup d'eau afin de prévenir la déshydratation.

6. Portez une attention particulière aux personnes à risque.

Les enfants et les personnes âgées sont plus à risque de souffrir de troubles liés à la chaleur, puisque leur corps gère moins bien les variations de température. Pensez à leur proposer à boire plus souvent et à les garder au frais. Par ailleurs, certains problèmes de santé comme l'obésité, l'hypertension, l'alcoolisme, les maladies mentales et la maladie pulmonaire obstructive chronique prédisposent aux coups de chaleur et requièrent une attention particulière.

7. Redoublez d'attention avec votre bébé.

Contrairement aux adultes, il est difficile pour les nourrissons de réguler leur température. Tout réchauffement extérieur peut donc constituer une réelle menace pour eux, d'où l'importance de les surveiller de près! Un coup de chaleur peut être soupçonné si aucune larme ne sort lorsqu'il pleure, s'il a la bouche sèche, si sa fontanelle est légèrement enfoncée ou s'il ne mouille pas sa couche pendant plus de 8 heures. Rappelez-vous que l'exposition d'un nourrisson au soleil et à la chaleur doit toujours être très limitée. Assurez-vous également de ne jamais laisser votre enfant seul dans une voiture au soleil.

8. Prenez garde aux réactions médicamenteuses.

Certains médicaments peuvent aussi augmenter les risques pour la santé en cas de chaleur importante. En effet, certains d'entre eux interfèrent avec le processus de transpiration ou favorisent l'élimination d'eau, perturbant ainsi la régulation de la température corporelle lors de canicules. Renseignez-vous auprès de votre pharmacien pour savoir si votre médication augmente vos risques de souffrir d'un coup de chaleur.

Certains produits, aliments ou changements dans vos habitudes de vie pourraient ne pas vous convenir. Veuillez toujours consulter votre pharmacien ou un professionnel de la santé pour évaluer ce qui vous convient le mieux.

Vous vous demandez quelles matières déposer dans votre bac de récupération? C'est simple : contenants, emballages, imprimés et journaux. Voici quelques précisions à ce sujet.

PAPIER ET CARTON

- Journaux, circulaires, catalogues, revues et magazines, annuaires
- Feuilles de papier (même avec agrafe) et enveloppes
- Boîtes de céréales, d'aliments surgelés, de savon à lessive, de chaussures, tubes de carton, etc.
- Boîtes de carton aplaties
- Rouleaux de carton
- Chemises de classement
- Sacs de papier brun d'épicerie
- Cartons de lait et de jus à pignon
- Contenants aseptiques (ex. : contenants de type Tetra Pak, petites briques à jus)
- Cartons d'œufs
- Encarts promotionnels
- Factures, billets de loterie

LES PRÉCISIONS – La plupart des papiers et des cartons vont dans le bac de récupération. Pour éviter de contaminer les autres matières, il est important de ne pas récupérer le papier/carton qui est imbibé de gras. Également, ne sont pas recyclables le papier ciré, les autocollants, le papier peint, le papier photographique, le papier d'emballage métallisé, les enveloppes matelassées, les couches et les objets constitués de différentes matières comme les cartables.

PLASTIQUE RIGIDE

- Bouteilles d'eau, de jus, de boisson, etc.
- Bouteilles d'huile et de vinaigre
- Bouteilles de savon à lessive et d'eau de javel
- Couvercles et bouchons (laissés sur les contenants)
- Pots de crème glacée, de margarine
- Pots de yogourt (sauf les vendus en paquet de 4 ou plus en plastique non recyclable)
- Contenants et emballages de produits alimentaires (ex. : beurre d'arachide, mayonnaise)
- Contenants pour fraises, framboises, bleuets, etc. (sauf ceux en plastique numéro 6)
- Contenants de produits de beauté, d'hygiène personnelle et d'entretien ménager
- Emballages transparents pour petits appareils électroniques
- Contenants d'œufs transparents
- Contenants pour plats « prêts à manger » (sauf ceux en plastique numéro 6)
- Contenants de produits de beauté, de santé et d'entretien ménagers

PLASTIQUE SOUPLE

- Sacs d'emplètes
- Sacs à pain, à pâtisserie ou de produits alimentaires (propres et sans gras)

LE PETIT COIN DES FERMIÈRES

FERMI-TRUCS • FERMI-RECETTES • FERMI-TRICOT

CROUSTILLANT À LA RHUBARBE

- 2/3 tasse de farine
- 1 1/3 tasse de gruau
- ¾ tasse de cassonade
- ½ tasse de beurre fondu

Mélanger ensemble et presser dans un moule 8 x 8 pouces.

Garniture

1 œuf battu

1 tasse de crème 15% (peut être remplacé par du yogourt à la

- Pellicule d'emballage des sacs de lait, de papier essuie-tout, de papier de toilette, etc.

LES PRÉCISIONS – Presque tous les contenants et emballages de plastique identifiés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 7 peuvent être déposés dans le bac de récupération. Pour les sacs et pellicules. Petit truc : il faut faire un sac de sacs, c'est-à-dire les regrouper dans un seul sac (transparent si possible, style sac à pain), noué, afin d'en faciliter le tri.

Exemples de contenants et emballages qui **NE SONT PAS ACCEPTÉS**:

- styromousse : verres à café, barquettes pour viande, poisson et légumes, emballages de protection pour les appareils électroniques;
- rigide : ustensiles en plastique, barquettes (bleues ou noires) pour champignons, emballages rabattables transparents pour pâtisseries (ex. : croissants), mini contenants de lait et de crème pour le café, boîtiers pour CD et DVD.

VERRE

- Bouteilles de vin, de jus, d'eau gazeifiée, etc.
- Bouteilles d'huile et de vinaigre
- Pots pour aliments et produits (pot de cornichons, de salsa, de sauce, etc.)

LES PRÉCISIONS – Les contenants et emballages de verre de toutes les formes et de toutes les couleurs vont dans le bac de récupération, et ce, avec ou sans étiquettes. Et s'ils portent la mention « Consignée Québec », ils doivent être retournés chez un détaillant. Les matières qui entravent le travail de tri sont plutôt des objets qui ne correspondent ni à des contenants, ni à des emballages.

MÉTAL

- Boîtes de conserve
- Couvercles et bouchons
- Canettes et contenants d'aluminium ne portant pas la mention « Consignée Québec »
- Assiettes, contenants et papier d'aluminium (même souillés)

LES PRÉCISIONS – Les contenants et emballages d'acier et d'aluminium vont dans le bac de récupération, sauf les contenants aérosol. Les canettes et contenants d'aluminium qui portent la mention « Consignée Québec » doivent être retournés chez le détaillant.

Pour info supplémentaire, consultez l'application **ÇA VA OÙ?**, disponible sur GOOGLE PLAY et sur l'APPLE STORE..



vanille ou nature)
2 tasses de sucre
3 c. à table de fécule de maïs
3 tasses de rhubarbe en dés

Mélanger la fécule de maïs avec la crème. Ensuite, ajouter l'œuf et le reste des ingrédients. Cuire au four à 325° F. environ 50 minutes.

TRUC

Si vous vous faites piquer par un maringouin, mettez du savon sur la piqûre et vous serez soulagé instantanément.



Source : <https://www.brunet.ca/sante/conseils-sante/8-conseils-utiles-pour-eviter-les-coups-de-chaleur/?fbclid=IwAR2nwvYfhxOW63uQSywKHiS9bUkdQQoYLJnCZxfZWYRmZJaN8Flp107eM>

254, Chemin Sacré-Cœur Ouest, Adstock, G0N 1S0 - 581 680-0880 - SUIVEZ-NOUS SUR



GYM SCDM



COLLECTE DES OBJETS VOLUMINEUX

17 JUIN – ZONES DE VILLÉGIATURE

Tous les objets qui sont de format à entrer dans votre bac roulant devront être mis dans celui-ci et seront ramassés lors de la collecte régulière des ordures. (exemple : petit jouet, pôle à rideaux...)

Un objet monstre ne doit pas peser plus de 100 kg (225 lbs) et l'ensemble ne doit pas occuper un volume supérieur à 1 mètre cube. La manipulation des objets pour être chargés dans le camion doit pouvoir se faire à deux personnes.

En vertu du règlement 221-18, les objets peuvent être placés en bordure de la rue au maximum 7 jours précédant le jour prévu pour la collecte.

Voici les types d'objets qui peuvent être placés en bordure du chemin:

- ameublement (vieux meubles, divans, tables, chaises, matelas, etc.);
- matériaux naturels (branches d'arbres ou d'arbustes attachés et coupés en longueur maximum de 1,2 mètre, morceaux de tourbe et pierres dans un récipient non récupérable d'un maximum de 25 kilogrammes);
- matériaux ferreux (appareils ménagers, tables et chaises de métal, bout de fer, fournaies, réservoirs à eau, etc.).

Les objets suivants sont interdits :

- tout type de pneu (avec ou sans jante);
- résidus de construction, de rénovation ou de démolition;
- résidus domestique dangereux et matières explosives;
- bombonne de propane.

RÉCUPÉRATION DES CONTENANTS DE PEINTURE :

les contenants de peinture ne font pas partie de la collecte des objets volumineux. Ceux-ci peuvent être déposés à la Coop de Saint-Méthode ou encore à l'Écocentre de Thetford.

DEUX SITES DE DÉPÔT À PNEUS POUR VÉHICULES LÉGERS :

les sites sont situés aux garages municipaux de Saint-Méthode et de Sacré-Cœur-de-Marie. Les endroits pour déposer les pneus seront bien identifiés par un affichage clair. Les sites **seront ouverts jusqu'au 30 septembre**. Le dépôt des pneus devra être fait durant les heures d'ouverture du Service des travaux publics, c'est-à-dire, du lundi au vendredi de 7h30 à 17h00. Seulement les pneus de véhicules légers propres et sans jante sont acceptés. Aucun pneu de véhicules lourds (plus de 24 pouces) ne sera accepté à moins qu'il soit minimalement coupé en quatre morceaux.

L'UTILISATION DE L'ÉCOCENTRE DE THETFORD :

la politique municipale d'Adstock prévoit une limite annuelle de trois visites gratuites par adresse civique (sur présentation d'une preuve d'adresse). Si une personne désire utiliser davantage ce service, à compter de la quatrième visite, le coût réel par visite lui sera facturé par la Municipalité d'Adstock. Cependant, veuillez noter que les visites pour les branches sont illimitées et sans frais.

PUBLICATION DES PERMIS ÉMIS

MAINTENANT ACCESSIBLE POUR TOUS

Il est maintenant possible de consulter les listes mensuelles concernant les permis de construction et de certificats d'autorisation accordée par la Municipalité d'Adstock. Il suffit de se rendre sur son site Internet au www.adstock.ca et de cliquer sur l'onglet « Urbanisme et permis » de la section « Services aux citoyens ».

La Municipalité d'Adstock rappelle qu'elle met également à la disposition de ses citoyens la possibilité de faire la demande de permis directement sur son site Internet. Le module de permis en ligne fonctionne à partir de n'importe quel appareil connecté à Internet. Ces permis peuvent également être payés directement en ligne. Cette façon de faire simplifie grandement le traitement des différentes demandes de permis. Un suivi régulier avec le citoyen sera fait puisque ce dernier pourra suivre sa requête tout au long du processus.

Pour toutes questions reliées aux demandes de permis, le zonage et des informations concernant une propriété, adressez-vous à madame Annie Beaudoin, technicienne en bâtiment à batiment@adstock.ca ou au 418 422-2135, poste 25.

Pour toutes questions touchant l'environnement, les installations septiques, la bande riveraine et l'abattage d'arbres, adressez-vous à madame Marianne Prévost-Lizotte, technicienne en environnement à environnement@adstock.ca ou au 418 422-2135, poste 26.

RAPPEL POUR LES FEUX

En tout temps et sous peine d'amende, il est totalement interdit d'allumer des feux d'herbe. Pour allumer d'autres genres de feux, un permis est obligatoirement requis. On peut se le procurer tout à fait gratuitement auprès de monsieur Daniel Couture, directeur du Service de sécurité incendie au **418 814-8047**.

Pour ce qui est des feux de camp, qui agrémentent vos soirées estivales, une réglementation prévoit qu'ils doivent être érigés dans des contenants aménagés (foyer, poêle ornemental) avec pare-étincelles et à une distance raisonnable des arbres (8 mètres). Il est très important que la fumée ou les étincelles n'incommodent pas vos voisins. En cas de plainte, c'est la Sûreté du Québec qui assure le respect de cette réglementation.

VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES

Cette année, la collecte des boues septiques et l'inspection des systèmes de traitement des eaux usées pour les résidences permanentes et saisonnières a débuté le 17 mai 2021.

Conformément au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, communément appelé le (Q-2, r.22), les boues septiques des résidences habitées en permanence sont vidangées aux deux (2) ans et aux quatre (4) ans pour les résidences saisonnières. À la requête d'un certain nombre de personnes demandant à la Municipalité de prolonger la fréquence des vidanges, il s'avère, qu'après

consultation des autorités, il n'est pas possible d'autoriser une telle prolongation, le règlement ci-dessus cité est très clair à ce sujet. Pour faire effectuer une vidange AVANT la date prévue au calendrier des visites, vous n'avez qu'à contacter madame Marianne Prévost-Lizotte, technicienne en environnement. Veuillez noter que si vous ne dégagez pas vos couvercles avant la date prévue sur la lettre et, rendant ainsi impossible la vidange, les frais de transport vous seront chargés.

Une correspondance vous sera transmise environ deux semaines avant la date prévue et vous indiquera le moment de la vidange afin de prévoir le dégagement des couvercles. Veuillez noter que tous ceux qui reçoivent une correspondance en ce sens sont dans l'obligation de faire vidanger et inspecter leur installation au cours de l'année 2021.

Pour toute information :

Marianne Prévost-Lizotte, technicienne en environnement
418 422-2135, poste 26 | environnement@adstock.ca

LE CONSEIL EN BREF (MAI 2021)

- Autorisation d'une **demande d'aide financière** à la voirie locale dans le cadre du programme Volet redressement et accélération.
- Mandat donné à Entreprises S.C. Classique pour le **nettoyage des rues** (7 000 \$).
- Appui au projet d'**aménagement des fossés** de la côte sur la rue des Tulipes de l'Association des riverains de la Place idéale déposé dans le cadre du Fonds pour l'amélioration de la qualité de l'eau de la MRC des Appalaches.
- Affichage d'un poste de **journalier occasionnel** à temps partiel aux Services des loisirs et des travaux publics et d'un poste de **technicien en environnement** occasionnel en prévision d'un congé de maternité.
- Confirmation d'une aide financière non récurrente du MAPAQ de 5 000 \$ pour des **travaux à la terre-école** au 261, chemin Sacré-Cœur Ouest.
- Confirmation de **nomination d'un conciliateur**, M. Dominic Duval, ayant le mandat de parvenir à un accord sur le partage de l'actif et du passif dans le dossier d'annexion Adstock/Thetford.
- Avis de motion et dépôt du projet de règlement 267-21 amendant le règlement sur la **gestion contractuelle** afin de se conformer aux dispositions prévues dans le projet de loi 67 instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau.
- Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2018-RM-SQ-5-6 concernant les **nuisances** et applicable par la Sûreté du Québec.
- Adoption du plan de **transport adapté** de la région de Thetford pour 2021 selon la grille tarifaire au taux de 2,51 \$ par habitant et des prévisions budgétaires, nomination de Nicole Champagne comme représentante de la Municipalité.
- Autorisation d'emprunt temporaire donnée à Julie Lemelin

d'un montant maximal de 5 000 000 \$ dans le cadre des travaux prévus au règlement d'emprunt 262-20 en lien avec les subventions reçues pour la **réfection du réseau routier**.

• Dérogations mineures :

- acceptée pour le 15-17, rue Principale Est concernant l'agrandissement du bâtiment principal (épicerie);
- acceptée pour le 420, 4^e Rang concernant la construction d'un garage;
- acceptée pour la 8085, chemin J.-E.-Fortin concernant la construction d'un garage en 2^e rangée;
- refusée pour le 282, rue des Hirondelles en raison du caractère majeur de la dérogation.

• Demandes de PIIA :

- acceptée pour le 71, route du Mont-Adstock;
- acceptée pour le 4, rue Lionel Bourgault sous certaines conditions.

• Appui à la démarche de la Municipalité de St-Joseph-de-Coleraine concernant la **gestion du barrage et le faible niveau d'eau** au Grand lac Saint-François.

• Dépôt d'une demande d'aide financière au PRIMADA pour le **réaménagement de la rue du Parc** dans le prolongement du trottoir.

• Appui municipal donné à Xplornet dans le projet d'**installation d'une tour de télécommunication** au 82, rue Fortin Nord.

• Délégations de pouvoir données à Carl Binette à octroyer un contrat pour la **vidange des trappes à sédiments** et à Julie Lemelin pour des **travaux en voirie** de 5 000 \$ et moins.

• Dépenses :

- pour l'abonnement au journal le Cantonnier de Disraëli (100 \$);
- pour la fourniture, l'installation et le contrat de service annuel du système d'alarme et d'enregistrement de surverses (chambre souterraine qui permet aux eaux usées de s'écouler) dans le secteur St-Méthode (8 640 \$);
- pour l'achat d'une banque d'heures à la MRC pour des services techniques en urbanisme et en environnement et délégation de pouvoir donnée à M. David Mercier.
- pour l'achat d'une tondeuse.



CABANONS ET GAZÉBOS PERSONNALISÉS

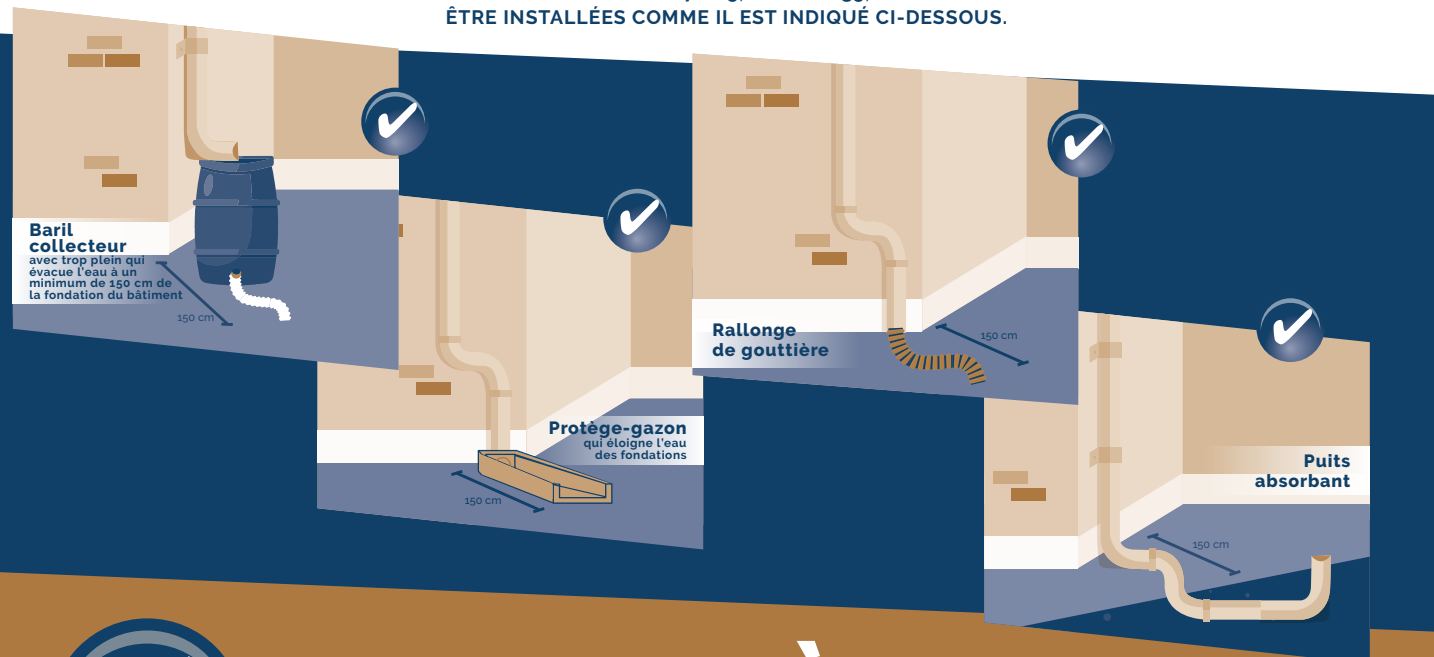
900 route 267
Adstock (secteur Saint-Daniel)
G0N 1S0
RBQ 5731-7141-01

Maxime Chouinard
418 422-2323
www.CabanonsChouinard.com



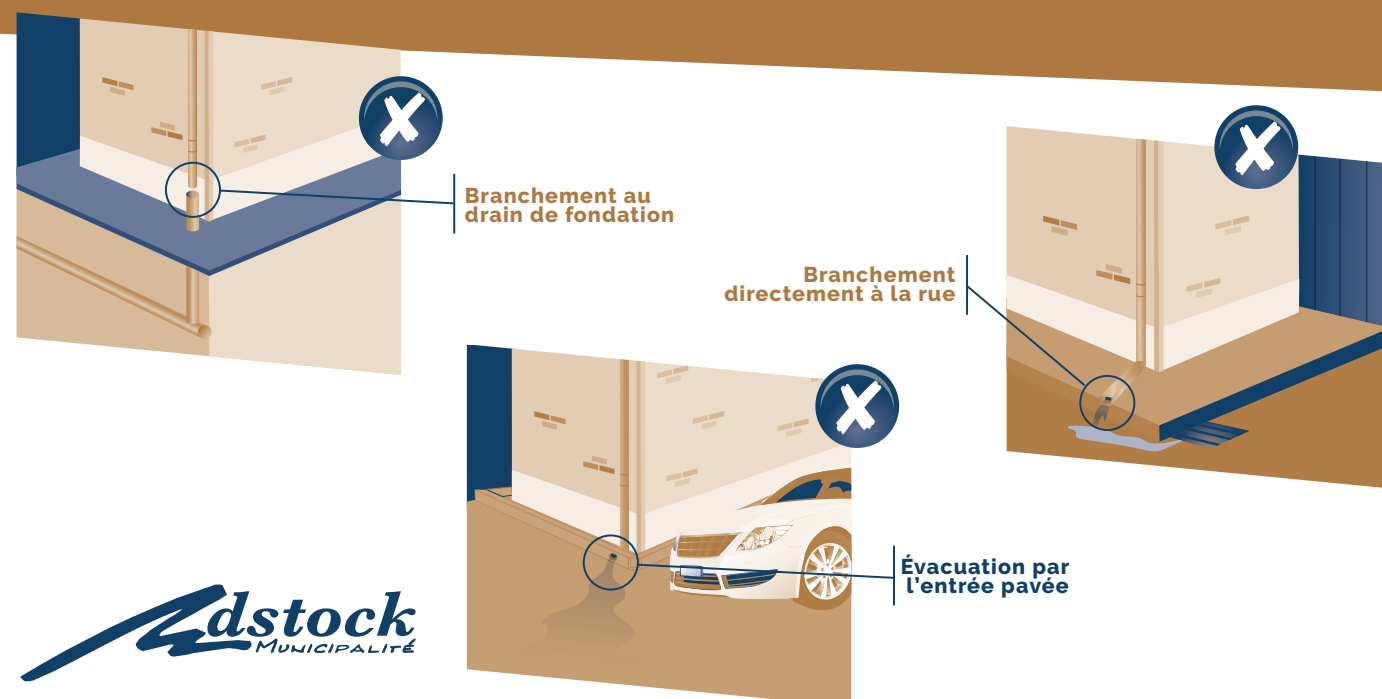
GOUTTIÈRES CONFORMES

AFIN DE RESPECTER LE RÈGLEMENT 172-15, ARTICLE 35, VOS GOUTTIÈRES DOIVENT ÊTRE INSTALLÉES COMME IL EST INDiqué CI-DESSOUS.



GOUTTIÈRES NON-CONFORMES

Vos gouttières sont-elles installées de cette façon? Pour vous conformer à la réglementation 172-15, article 35, vous devez apporter rapidement des corrections.



adstock
Municipalité

VOUS DÉSIREZ LOUER VOTRE CHALET... IL Y A DES RÈGLES À RESPECTER

AVEZ-VOUS VOTRE CERTIFICAT D'AUTORISATION ET VOTRE ATTESTATION DE LA CORPORATION DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE DU QUÉBEC (CITQ)?

Depuis quelques temps, vous avez probablement remarqué des affiches ou encore des annonces de chalets à louer. Sachez que pour permettre la location d'une résidence à court terme (31 jours et moins), vous devez déposer une demande de certificat d'autorisation et d'occupation auprès du Service de l'urbanisme à partir de la plateforme de permis en ligne. Cette dernière est accessible sur le site Internet de la Municipalité d'Adstock (www.adstock.ca), dans la section « Services aux citoyens », à l'onglet « Urbanisme et permis ».

De par sa définition, une résidence de tourisme consiste en un établissement, autres que les établissements de résidences principales, où est offert en location contre rémunération de l'hébergement en appartements, maisons ou chalets meublés, incluant un service d'autocuisine, dont la disponibilité de l'unité est rendue publique par l'utilisation de tout média.

Bien que les certificats d'autorisation et d'occupation visent à permettre de préserver une cohabitation harmonieuse avec les voisins, il s'agit avant tout d'un règlement provincial qui rend obligatoire la détention d'une attestation de classification sous la forme d'un avis écrit et d'un numéro d'établissement. Pour obtenir cette attestation, il suffit en premier lieu d'en faire la demande auprès de la Corporation de l'Industrie touristique du Québec (CITQ). De plus, certaines conditions doivent être respectées afin que le Service de l'urbanisme puisse émettre par la suite le certificat d'autorisation et d'occupation. Ces informations sont accessibles à l'article 172.3 du règlement de zonage que vous trouverez également dans l'onglet « Urbanisme et permis ». **Voici quelques exemples de normes à respecter :**

- Le terrain doit être délimité par une haie, une clôture ou un écran d'arbres. Cette dis-

position ne s'applique pas aux lignes de terrain adjacentes à un chemin, à un plan d'eau ou cours d'eau;

- Le nombre de personnes occupant la résidence ne doit pas dépasser le nombre de chambres à coucher, plus deux personnes additionnelles;
- La résidence ne doit pas comprendre de logement que ce soit accessoire et/ou au sous-sol;
- Les normes concernant le pourcentage d'arbres et d'arbustes doivent être respectées;
- La bande riveraine doit être conforme, le cas échéant;
- L'installation septique doit être conforme au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (RLRQ., c. Q-2, r. 22), le cas échéant;
- Etc.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'obtention de l'attestation de classification, rendez-vous au www.citq.qc.ca. Vous pouvez aussi contacter la Corporation de l'Industrie touristique du Québec (CITQ) en composant le 1 866 499-0550 ou en écrivant à info@citq.qc.ca. Pour ce qui est des informations en lien avec le certificat d'autorisation de location d'une résidence de tourisme sur le territoire de la Municipalité d'Adstock, il est possible de s'informer auprès de madame Annie Beaudoin, technicienne en bâtiment, au 418 422-2135 poste 25 ou à batiment@adstock.ca.



GESTION IMMOBILIERE

ADSTOCK GIA
Membre du groupe SMC

Immeubles à revenus | Chalets à louer

9 rue de la Plage Est
Adstock (Québec) G0N 1S0
gla1@live.ca

418 422-5502

www.gestionimmobiliereadstock.com

DANIEL BISSON

COURTIER IMMOBILIER
RÉSIDENTIEL

Daniel Bisson courtier immobilier inc.

C 418.334.4774

B 418.338.4220

daniel.bisson@royalpage.ca
royalpageblancetnoir.ca

ROYAL LE PAGE

BLANC & NOIR



DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉE QUE :

le conseil de la Municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le lundi 7 juin 2021, étudiera la demande de dérogation mineure suivante 1767, rang McCutcheon (lot 5 135 219 du cadastre du Québec)

Demande de dérogation mineure pour autoriser ce qui suit :

- L'intégration d'un logement intergénérationnel de deux chambres dans la résidence unifamiliale isolée d'une superficie de plancher de 173.54 mètres carrés, ce qui représente 49.34 % de la superficie totale de plancher de l'habitation alors que l'article 17.3.2 du règlement de zonage numéro 69-07 prescrit un maximum d'une chambre et limite à 60 mètres carrés la superficie maximale d'un logement intergénérationnel jusqu'à un maximum de 40 % de la superficie totale de plancher de l'habitation.

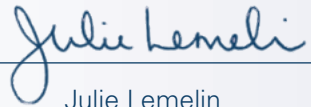
Toute personne intéressée qui désire se faire entendre concernant cette dérogation peut, exceptionnellement, transmettre ses questions ou observations au conseil municipal avant le 4 juin 2021, 16h30 par les moyens suivants :

Courriel : urbanisme@adstock.ca

Courrier : à l'attention de M. Jérôme Grondin, 35, rue Principale Ouest, Adstock (QC), G0N 1S0

Donné à Adstock, ce 17 mai 2021.

La directrice générale,


Julie Lemelin

PETITES ANNONCES

Mise à jour de plates-bandes, division de vos vivaces, plantation et correction de murets existants. Pour info : M. Yves Moisan – 418 333-6758.

Depuis mardi le 11 mai, les Oeuvres communautaires (**Comptoir familial**) de St-Méthode ont réouvert leurs portes. Nous avons un grand choix de casques de vélo ainsi que de la nouvelle marchandise. Nous vous invitons à nous faire une visite. Notre horaire est le mardi de 13h00 à 17h00 et jeudi de 13h00 à 20h00.

On vous attend !

AVIS PUBLIC – XPLORNET

Pour l'installation d'une structure de Télécommunication autoportante de 45 mètres (50m hors-tout incluant le parafoudre) d'Xplornet Communications Inc. Service d'internet Haute-vitesse

Située au :

82, rue Fortin Nord, Adstock, Québec

Latitude : 46.051186 Longitude : -71.076989

Afin de procurer un accès à Internet haute vitesse rapide et fiable aux villes rurales, Xplornet doit déployer un réseau de sites de transmission. Un manque de services fiables dans certains secteurs de la région requiert l'installation d'une nouvelle tour.

POURQUOI À ADSTOCK?

Actuellement, à notre connaissance, la région visée par cette proposition est mal ou pas desservie par des services Internet sans fil haute vitesse. Xplornet a déterminé le besoin de nouvelles antennes dans la région afin de procurer des services d'Internet à large bande, de qualité, fiables et abordables dans un rayon de 8 à 12 km de la nouvelle station radio, soit l'entière du secteur visé par cette proposition.

Xplornet soutient fortement la colocation sur les tours et les structures existantes. Conformément à nos obligations, nous avons recherché des structures existantes dans le secteur visé sur lesquelles les antennes pourraient être installées. Nous avons répertorié une tour appartenant à la municipalité d'Adstock sur le 12e Rang. Cependant, après vérification auprès de la municipalité il n'y a pas d'espace disponible pour les besoins de ce projet. L'espace disponible n'est suffisamment pas assez élevé afin d'obtenir la couverture recherchée. Par défaut, l'installation d'une tour de 45 mètres a été privilégiée.

EMPLACEMENT PROPOSÉ :

Cet emplacement a été rigoureusement sélectionné, car il répond à divers facteurs, notamment les contraintes d'utilisation du sol, l'interaction avec les structures existantes et le milieu environnant, en plus des exigences de lignes de vues entre les sites.

ANTENNES ET ÉQUIPEMENTS :

Xplornet plantera une tour de type autoportante d'une élévation hors-tout d'environ 50m, incluant les antennes, le balisage aérien et le parafoudre. Initialement, Xplornet installera sur la tour 3 points d'accès à 3.5Ghz à titre d'antennes distributrices et une antenne micro-onde qui reposeront sur un

support à double croisillon. L'installation proposée sera située sur un terrain d'une dimension approximative de 15mX15m, accompagnée d'un cabinet d'équipement, d'une génératrice d'urgence et de deux réservoirs de propane de 420lbs.

Les installations seront branchées au réseau de Xplornet au moyen d'un système radio licencié de 18GHz ou 23Ghz muni d'une antenne parabolique de 2 pi.

Un conduit souterrain reliera le cabinet à la base de la tour.

NORMES ET PRATIQUES :

La tour proposée sera construite en conformité aux normes applicables et sera soumise aux meilleures pratiques d'ingénierie, notamment pour la résistance de la charpente.

PROCESSUS DE CONSULTATION PUBLIQUE

Les personnes résidant dans le cercle délimitant la zone de consultation, équivalent à trois fois la hauteur de la tour, recevront une notification.

L'avis public a été conçu pour fournir les informations nécessaires exigées par Innovation, Sciences et Développement économique Canada et la municipalité à toutes propriétés situées à proximité du site proposé.

Un accusé de réception à toutes préoccupations raisonnables et pertinentes sera émis dans les 14 jours suivants leur réception.

Xplornet répondra à toutes préoccupations raisonnables et pertinentes dans un délai de 60 jours suivant la réception de commentaires de la part des résidents.

Innovation, Sciences et Développement économique Canada sera informé des commentaires et réponses tout au long du processus.

SÉCURITÉ DU GRAND PUBLIC (CODE DE SÉCURITÉ 6):

Afin d'assurer la protection du grand public contre les effets combinés des installations radiophoniques à l'intérieur de l'environnement radio locale, Xplornet, certifie que l'équipement qui fait l'objet de la présente proposition sera installé et exploité de façon continue conformément aux dispositions du Code de sécurité 6 de Santé Canada et les modifications qui pourront y être apportées. Xplornet s'assure que l'ensemble de ses installations fonctionne bien en dessous des limites admissibles. En fait, ce site sera des milliers de fois inférieurs aux limites autorisées.

INFORMATION RELATIVE AUX SYSTÈMES D'ANTENNES :

Visitez le site Web de la Gestion du spectre et télécommunications :

<http://www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/fra/07422.html>

Informations générales d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada:

www.ic.gc.ca/tours

www.strategis.ic.gc.ca/epic/site/smt-gst.nsf/fr/sf08777f.html

Code de Sécurité 6 de Santé Canada:

www.ic.gc.ca/eic/site/smt-gst.nsf/fra/sf09277.html

QUESTIONS/COMMENTAIRES:

Xplornet est pleinement engagé dans la consultation publique. Vous êtes invités à partager vos commentaires avec Xplornet sur cette proposition. S'il vous plaît, veuillez communiquer vos observations par écrit avant le 18 juin 2021.

Robert Minotti /pour Xplornet

Consultant, Acquisition immobilière et relations municipales

Courriel : Xplornet@CPC-Consultation.ca

Jérôme Grondin

Directeur, Urbanisme et environnement, Municipalité d'Adstock

Référence : Xplornet QC_005

35, rue Principale Ouest, Adstock, QC. G0N 1S0

418 422-2135

urbanisme@adstock.ca

Contact Innovation, Sciences et

Développement économique Canada (ISDE)

1155, rue Metcalfe, suite 950

Montréal, QC. H3B 2V6

1 855-784-8282

ic.spectrequebec-spectrumquebec.ic@canada.ca



Solarium
3 et 4 saison

Solarium Adstock
www.solariumadstock.ca
418 422-4000



sylvie hamel communications
objets et vêtements promotionnels
cadeaux corporatifs

418 341-0711
info@shcpromo.com

Adstock, Québec sylviehamelcommunications.com

LES JARDINS BEAUSÉJOUR



1631, 36° Rue (Route 269 Nord)
La Guadeloupe
(Québec) G0M 1G0

418 459-6368

NOUVEAU ET UNIQUE EN RÉGION
FOREUSE DE Puits SUR CHENILLE

FORAGE A DOUBLE ROTATION :
MEILLEUR SCÉLÈMENT AU ROC
MEILLEURE QUALITÉ D'EAU
FOREUSE PLUS COMPACTE ET PLUS LÉGÈRE

418-338-5311 OU 1 800 567-5829

Puitbec GROUPE
www.puitbec.com

100% fait au Québec

RBQ: 8327-6683-50



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : 2-3-9-10-16-17-23 et 30 – fermée le 24
Mercredi-18h30/19h30-jeudi 14h/15h

PROCHAINE ÉDITION

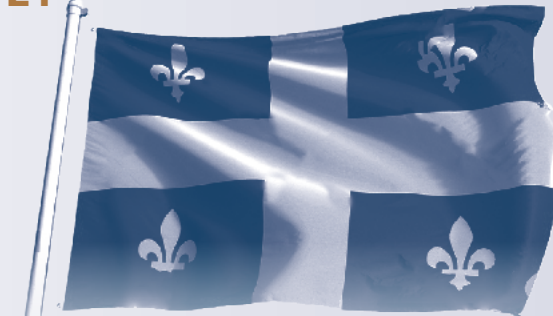
15 JUIN 2021 DATE DE TOMBÉE POUR LES
ARTICLES DE L'ÉDITION DE **JUILLET-AOÛT 2021.**
INFO: LISE 418 422-2272 OU BERNADETTE 418 338-2531

- 7** [Lundi] Cueillette des ordures
19h30 : conseil municipal à huis clos.
Suivi du maire sur Facebook à 19h00 le lendemain.
- 12** [Samedi] **13h00 à 16h00 : demi-journée d'initiation au Spikeball** au terrain de baseball d'Adstock dans le secteur St-Méthode
- 14** [Lundi] Cueillette de la récupération
- 17** **Collecte des objets volumineux** dans les zones de villégiature.
- 19** [Samedi] **9h30 : assemblée générale** du chemin de la presqu'île au Centre des loisirs Ste-Anne-du-Lac.
- 20** **BONNE FÊTE À TOUS LES PAPAS !**



- 21** **Début de l'été.** Un bon été à chacun de vous !
[Lundi] Cueillette des ordures

- 24** **Fête nationale du Québec**



- 28** [Lundi] Cueillette de la récupération

HORAIRE ESTIVAL DU BUREAU MUNICIPAL

Veuillez prendre note qu'à compter du 4 juin, et ce jusqu'au 27 août, le bureau municipal sera fermé le vendredi en après-midi. Toutefois, le service d'urbanisme et environnement demeure ouvert.

Grande primeur pour l'Internet résidentiel : Xplore 50/10 ILLIMITÉ* est arrivé !



Jusqu'à 50 Mbps ¹ en téléchargement	Absolument aucune limite de données
Jusqu'à 10 Mbps ¹ en téléversement	99⁹⁹\$ /mois²
Tarif garanti pour deux ans	

Avantages du téléchargement à 50 Mbps :

- Netflix^{MC} en simultané sur plusieurs appareils³
- Navigation plus fluide sur les réseaux sociaux
- Musique et films en continu
- Téléchargement plus rapide pour les jeux

Avantages du téléversement à 10 Mbps :

- Appels vidéo pour le travail ou les études
- Sauvegarde infonuagique de vos fichiers
- Partage facilité de photos et de vidéos

*Là où la technologie le permet. Frais d'installation de 49 \$. Contrat de deux ans obligatoire. Le tarif passera à 109,99 \$/mois à partir du vingt-cinquième mois.

**Abonnez-vous à Xplore 50/10 ILLIMITÉ
sans tarder et votre tarif sera garanti pour 2 ans !
Composez le 1 866 300-9535**

xplornet.com/fr



XPLORNET
Branché à ce qui vous tient à cœur

Oui, les abonnés actuels peuvent profiter de ce forfait. Il n'y a absolument aucune limite de données! ¹La vitesse varie selon votre configuration technique, le trafic, le serveur et d'autres facteurs. Nos politiques de gestion du trafic s'appliquent; voir www.xplornet.com/fr/notes-legales. ²Cette promotion arrive à échéance le 30 juin 2021. Comprend le coût de location du matériel (sauf le routeur sans fil Xplornet, qui est facultatif). ³Un routeur est requis pour plusieurs utilisateurs d'une même connexion. Netflix^{MC} est une marque de commerce de Netflix inc. Xplornet^{MD} est une marque déposée de Xplornet Communications inc. © 2021 Xplornet Communications inc.